



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Patrimoine, arts visuels

Enrichissement des collections patrimoniales cantonales par trois datations

Trente-six œuvres d'art issues de trois datations intègrent les collections cantonales. Composé de réalisations d'artistes suisses et étrangers, dont notamment certaines figures majeures de l'histoire de l'art (James Ensor, Olivier Mosset, Man Ray, Cindy Sherman ou encore Jean Tinguely), l'ensemble est accueilli par trois institutions selon les médiums utilisés. Vingt-trois créations intègrent ainsi le Musée cantonal des Beaux-arts, douze le Cabinet cantonal des estampes à Vevey et une Photo Elysée (Musée cantonal pour la photographie).

Dation Pierre Keller

Ancien directeur de l'École cantonale d'art de Lausanne (ECAL) et personnalité incontournable du canton, Pierre Keller est décédé en 2019. Un total de vingt-sept œuvres lui ayant appartenu rejoignent les collections cantonales par le biais d'une dation : quinze seront conservées par le Musée cantonal des Beaux-Arts (MCBA) et douze par le Cabinet cantonal des estampes, au Musée Jenisch de Vevey. Principalement composé de productions d'artistes suisses tels que, notamment, John M. Armleder, Francis Baudevin, Miriam Cahn, Sylvain Croci-Torti, Martin Disler, Olivier Mosset ou Jean Tinguely, l'ensemble englobe également des artistes étrangers comme les Américains Man Ray et Keith Haring ainsi que les Français Bernar Vernet et Ben Vautier.

Schwerzmann, Ensor, Lam et Sherman

Aux côtés des œuvres issues de la dation Keller, le MCBA accueille également cinq tableaux de l'artiste vaudois Pierre Schwerzmann par le biais d'un deuxième accord. La dation Odile Alice Fischlin-Demenge permet ainsi au musée, déjà propriétaire de huit pièces du plasticien, de compléter de manière pertinente sa collection existante.

Une troisième dation, totalement anonyme, saisit par l'envergure des œuvres concernées. Deux tableaux du maître belge James Ensor et un tableau de l'artiste cubain Wilfredo Lam - tous trois des huiles sur toile - rejoignent les fonds du MCBA

alors qu'une photographie de la série « Clown » de l'artiste Cindy Sherman rejoint les collections en mains de Photo Elysée. L'institution présente par ailleurs dès le 29 mars une **importante exposition** dédiée au dernier ensemble de l'américaine et portant sur la transformation du moi.

Le Conseil d'Etat a accepté avec enthousiasme la dation de ces remarquables œuvres et remercie les contribuables, les institutions récipiendaires ainsi que les entités de l'Etat concernées pour leur collaboration. Les biens culturels remis en dation viennent non seulement enrichir le patrimoine vaudois et permettre de nouveaux dialogues au sein des collections, mais aussi, et surtout, augmenter la qualité et le nombre d'œuvres d'art accessibles au public au gré des projets d'exposition.

Imaginé par Malraux, adopté dès 2006 en terres vaudoises

Adoptée en 2006, la loi sur la dation en paiement d'impôt sur les successions et les donations (LDSD) offre la possibilité à tout contribuable de s'acquitter de son dû par la remise de propriété d'un bien de haute valeur culturelle et d'importance majeure pour le Canton.

La proposition de dation peut émaner tant de la part du contribuable que de celle de l'Etat et ne peut être effective que moyennant l'accord des deux parties. Sur la base de la proposition, une Commission d'agrément, dont les membres sont désignés par le Conseil d'Etat pour chaque législature, examine les biens culturels proposés et les soumet aux institutions patrimoniales cantonales qu'ils pourraient concerner. Ces dernières sont en effet libres d'accepter ou de refuser la proposition en fonction de leurs politiques internes d'acquisition. La valeur des œuvres est ensuite estimée en fonction du marché de l'art.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 08 mars 2024

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DCIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'Etat

DFA, Valérie Dittli, conseillère d'Etat

TÉLÉCHARGEMENTS